

Programme régional NaturAfrica Afrique de l'Ouest

Concilier durablement la préservation de la biodiversité avec le développement économique endogène, sous l'impulsion d'une gouvernance inclusive

Conservation



Economie verte



Gouvernance



Par l'initiative NaturAfrica, les Commissions de l'Union européenne et de l'UEMOA soutiennent un réseau de paysages prioritaires de conservation et de développement en Afrique de l'Ouest, afin de gérer durablement la faune et la flore, et de stimuler la croissance économique endogène, en soutenant les écosystèmes et en assurant la résilience face à la pression extérieure croissante.

Paysages identifiés pour un appui par le programme régional en Afrique de l'Ouest

Paysages	Opérateurs pressentis	Période de mise en œuvre	Paysages	Opérateurs pressentis	Période de mise en œuvre
Niokolo-Badiar-Boé	UICN	2024-2027	Grand WAP Burkina Faso	Anges Gardiens de la Nature	2025-2028
Outamba - Kilimi - Kuru Hills - Pinselli - Soyah	Wild Chimpanzee Foundation (WCF)	2026-2030	Grand WAP Bénin	African Parks	2023-2026
Gola-Foya	Royal Society for the Protection of Birds	2025-2028	Grand WAP Niger	à déterminer	2025-2028
Wologizi-Wonegizi-Ziama	à déterminer	2026-2030	Fazao Kyabobo	à déterminer	2025-2028
Nimba	à déterminer	2025-2028	Gadabedji – Termit & Tin-Toumma	Noé	2025-2028
Tai Grebo-Krahn Sapo	WCF	2024-2028	Cross River	WCS	2024-2028
Gourma	à déterminer	2026-2030			

Programme continental

Le Programme continental de NaturAfrica couvre 6 biomes terrestres et 4 zones côtières/océaniques en Afrique subsaharienne, par le biais de 69 programmes de l'UE (6 multi-régionaux, 17 régionaux et 46 nationaux), avec plus de 1,4 milliard d'euros prévus jusqu'en 2025. Il place les droits de l'homme au cœur de son action, et applique une approche paysage qui s'appuie sur trois piliers : conservation, économie verte et gouvernance.

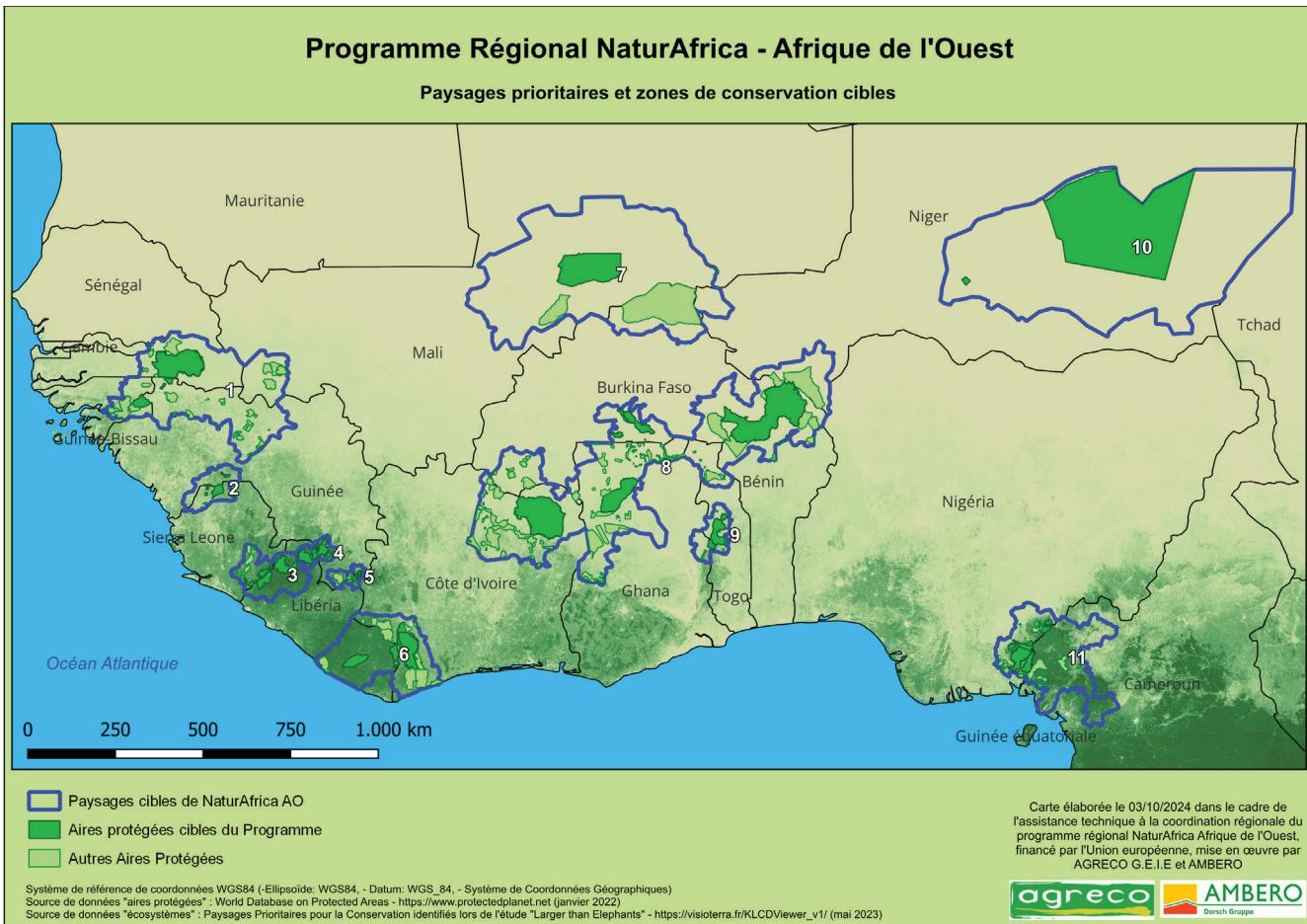
Programme régional Afrique de l'Ouest

Le Programme régional soutient les paysages transfrontaliers avec un budget de 41 millions d'euros. Il est complété par des projets nationaux, financés par la Commission de l'UE et ses États membres. L'initiative contribue à la mise en œuvre des politiques régionales environnementales de l'UEMOA et de la CEDEAO, en particulier de la Stratégie régionale de gestion des aires protégées et conservées d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2050, ainsi qu'aux objectifs 30x30 du Cadre mondial pour la biodiversité de Montréal-Kunming.

Pourquoi NaturAfrica ?

Avec une prédominance de secteurs économiques largement dépendant des ressources naturelles, gérer durablement les paysages clés d'Afrique de l'Ouest, en particulier les écosystèmes transfrontaliers, c'est contribuer non seulement à la préservation de sa biodiversité, mais également au renforcement et à la résilience des bases productives d'un développement économique et social endogène au profit des générations actuelles et futures. L'initiative NaturAfrica s'inscrit dans une dynamique collective et inclusive pour réduire les menaces sur ces écosystèmes et promouvoir leur exploitation durable.

NaturAfrica en Afrique de l'Ouest s'appuie sur les leçons et les résultats des programmes PAPFor, PAPBio et d'autres programmes régionaux. Des données et informations pertinentes seront collectées pour éclairer les processus décisionnels et seront mises à disposition au niveau de l'Observatoire Régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest (OBAPAO).



Coordination régionale de NaturAfrica Afrique de l'Ouest

Les missions principales de la Coordination régionale se présentent comme suit :

- animer et coordonner les différentes plateformes des acteurs des paysages ;
- réaliser des études régionales et promouvoir des outils communs ;
- faciliter la gouvernance régionale, permettant des économies d'échelle ;
- contribuer à l'intégration avec d'autres programmes régionaux ;
- veiller à une bonne gestion des connaissances et capitalisation des résultats.

L'équipe de Coordination régionale est basée à Ouagadougou et Monrovia. Elle fonctionne en étroite collaboration avec la Délégation de l'UE au Burkina Faso et la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Mise en œuvre des actions au niveau des écosystèmes transfrontaliers

- développer l'approche paysage, y compris l'aménagement du territoire ;
- soutenir et contribuer à la résilience de 45 aires protégées ;
- contribuer au maintien des habitats naturels ;
- soutenir la mobilisation des communautés pour une gouvernance partagée et inclusive des ressources naturelles ;
- accompagner les processus de développement d'une économie verte pour les emplois et les revenus locaux.

Ces actions sont exécutées par des opérateurs, en étroite collaboration avec les Administrations nationales et les principales autres parties prenantes bénéficiaires. Ce programme est géré par 10 Délégations de l'UE d'Afrique de l'Ouest qui assurent la coordination nationale.

Contacter le Programme régional de NaturAfrica Afrique de l'Ouest :

Coordination régionale : marc.languy@agreco.be | georges.namoano@agreco.be | katharine.mill@agreco.be

Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso : delegation-burkina-faso@eeas.europa.eu

La Coordination régionale de NaturAfrica Afrique de l'Ouest est mise en œuvre par le consortium AGRECO et AMBERO

